

QUE FAIRE POUR ATTEINDRE LES NIVEAUX D'EXIGENCE DE LA RE2020 ?



FAVORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : **LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES INTÉGRÉS À LA TOITURE**

Le toit solaire n'est aujourd'hui plus une option, toutes les maisons y ont droit.
Il répond aux attentes des occupants et aux enjeux de préservation de la planète.
Le toit solaire prend légitimement sa place dans les modes de construction de l'habitat.

01 **ÉCONOMIQUE**

la solution la moins chère
pour répondre aux
exigences de
performance énergétique

02 **ACCESSIBLE**

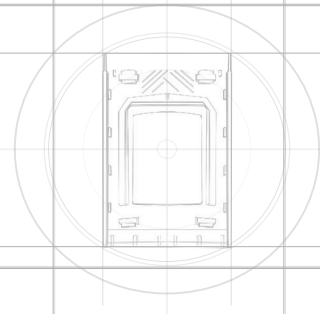
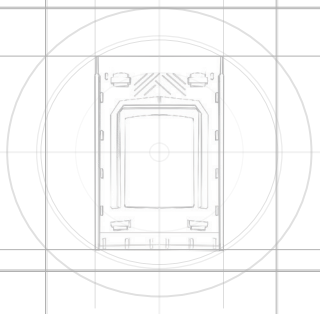
apporte des gains écolo-
giques et économiques
immédiats pour les
acquéreurs

03 **ACTIF**

produit de l'électricité
tout en conservant la
fonction première de
protection et d'isolation
du toit

04 **ESTHÉTIQUE**

les panneaux
photovoltaïques intégrés
se substituent aux tuiles



ENSEMBLE, DÉMOCRATISONS LE TOIT SOLAIRE

Depuis plus de 10 ans, **GSE Intégration**, filiale du groupe **Terreal**, a mis au point un système de montage qui permet de réaliser une toiture solaire avec des modules standards.

Ces solutions sont compatibles avec tous les choix d'architecture, les styles de toiture et avec l'ensemble des tuiles et ardoises du marché en termes d'étanchéité, d'intégration et d'esthétisme.

GSE Intégration, premier fabricant européen de systèmes de montage et d'intégration en toiture de panneaux solaires photovoltaïques, conçoit et fabrique ses produits en **France**.

POURQUOI INTÉGRER LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES AU TOIT ?

Le système de montage de panneaux solaires photovoltaïques, **GSE IN-ROOF** intégré en toiture fait la différence ! **L'essayer c'est l'adopter !**

Nos systèmes sont testés en conditions extrêmes et certifiés dans plusieurs pays.



ÉTANCHE

Performant en terme d'étanchéité sous sollicitations pluie/vent sévères et faible pente de toit.



SÛR

L'offre GSE IN-ROOF est la plus large du marché sous Avis Technique. La liste intégrale des produits sous Avis Technique validés se trouve sur le site de l'Agence Qualité Construction.



VENTILÉ

Le système d'intégration a été conçu afin de permettre la bonne ventilation des modules PV : 100 mm minimum entre le module et la sous-toiture.



APPROUVÉ

Plus de 4.500.000 m² de panneaux solaires PV installés dans le monde.